

dois de m'avoir fait contracter l'habitude et l'amour du travail, qui sont devenus un véritable besoin pour moi. Je dois encore au père François une faveur des plus précieuses. C'est lui, le bon vieux père François, qui d'abord décida M. Thomas Boudreault, curé de l'Île, à me donner des leçons de *Grammaire française*, et ensuite s'unit avec lui pour engager le vénérable Grand-Vicaire Dèmers à me faire accorder une pension par les Messieurs du Séminaire de Québec, pour y faire un cours d'étude.

J'avais donc raison de bénir le père François; de l'aimer à l'égal d'un père, car que ne lui devais-je pas! Et lui, je le crois du moins, me regardait comme son enfant, et j'étais heureux de cet honneur. Aussi j'étais empressé d'aller lui rendre visite, quand j'allais à l'Île aux Coudres, et le bon père éprouvait toujours une grande joie de ma visite. Il était très-sensible à ce témoignage de reconnaissance de la part de ceux qu'il aimait, et semblait chagrin de leur abandon. Un jour que je m'étais empressé de lui rendre visite, dès mon arrivée sur l'Île, il me dit : " Vous me faites toujours plaisir en venant me voir. Mais un assez grand nombre de ceux que j'ai instruits ne mettent plus le pied dans ma pauvre petite maison! Je les excuse cependant, parce que je suis vieux. Je comprends que je dois les ennuyer, et je ne puis exiger qu'ils viennent ici. "

Par son travail et ses économies, ou plutôt, par suite de la manière modérée et pénitente dont il usait de tout, le père François avait réussi à mettre de côté une assez jolie somme d'argent. L'usage qu'il en a fait a été digne de sa sainte vie. En une seule fois, il donna quatre cents piastres à la nouvelle paroisse de Saint-Hilarion, pour lui aider à se procurer un calice, un ciboire, des chandeliers d'autel, ainsi que les linges et les ornements nécessaires pour faire les offices divins.

A un âge avancé, le père François prit avec lui un de ses neveux, qu'il aida plus tard à s'acheter une terre, à la charge de prendre soin de lui dans sa vieillesse. C'est dans la maison de ce neveu que, plusieurs années avant sa mort, le vénérable père François trouva tous les soins bienveillants que reclamaient sa vieillesse, ses infirmités multipliées et surtout la privation de la vue. C'est là qu'il mourut le 26 janvier 1867, à l'âge de quatre vingt-onze ans, dans la paix du Seigneur, laissant un regret universel dans l'Île aux Coudres, dont les habitants avaient toujours eu pour lui, depuis qu'il vivait au milieu d'eux, le respect le plus profond et la plus grande vénération.

Je ne puis mieux terminer l'ébauche que je viens de tracer de l'admirable vie du père François Leclere, qu'en reproduisant ce que je trouve, dans le *troisième volume des Ursulines de Québec*.

" Ayant écrit à M. le Curé de l'Île aux Coudres, M. J. B. Pelletier, dit l'auteur de cet ouvrage, au sujet de François Leclere, nous en reçûmes la réponse suivante :

" Quant aux renseignements de mandés, je vais y répondre par quelques notes simples, véridiques en tout point. D'abord, ce François est le même que François Leclerc notre ancien bedeau qui, après le départ de M. Langlois, revint ici— fut quarante ans bedeau, et depuis huit ans est retiré chez un particulier, en attendant qu'il chante le *Nunc dimittis*. Il est âgé de 87 ans, presque aveugle, ne marchant plus : il est bien portant du reste.

" M. Langlois a été curé de l'Île aux Coudres depuis l'année 1793, jusqu'à l'automne 1802; pendant ce temps, le dit François Leclere est demeuré seul avec lui : c'était tout le personnel du presbytère. François imita son maître en tout; ils vivaient tous deux en véritables trappistes. Ils faisaient maigre et jeûnaient tout l'avent; ils pas-